**Il abat son cambrioleur : 10 ans de prison**



Le 14 décembre 2009, vers 2H00 du matin, deux adolescents se sont introduits dans un bar-tabac de Lavaur, dans le Tarn.   
  
Luc Fournié, le gérant de l'établissement, réveillé par le bruit de la vitre brisée, est remonté chercher son fusil à l'étage avant de redescendre. Il a tiré à bout portant sur Jonathan Lavignasse, 17 ans, le blessant mortellement.   
  
Il a ensuite tiré une seconde fois dans la direction de son complice, qui s'enfuyait, sans l'atteindre.   
  
Quatre jours avant le drame, le buraliste avait été alerté par sa sœur que les barreaux d’une fenêtre de son établissement avaient été sciés.   
  
Il était alors allé chercher le fusil de son père, des cartouches et avait installé un système d'alarme de fortune, après avoir alerté les gendarmes. Il avait aussi décidé de dormir au rez-de-chaussée et de "faire des rondes".   
  
Luc Fournié a été condamné vendredi en appel par la cour d'assises de Haute-Garonne à 10 ans de prison, soit trois ans de plus qu'en première instance, par la cour d'assises de Haute-Garonne.   
  
Les jurés n'ont pas retenu la légitime défense estimant qu'il y avait une "totale disproportion" dans la riposte de Luc Fournié, avec notamment la mise en place, au cours des jours précédents, d'un "stratagème afin de pouvoir tirer sur tout intrus qui entrerait".